

Renforcement de la solidarité cantonale : un programme de développement proposé aux la régions d'altitude

Conférence de presse
7 mai 2021



Renforcement de la solidarité cantonale : un programme de développement proposé aux régions d'altitude

Conférence de presse du Conseil d'État

M. Laurent Kurth, conseiller d'État, chef du Département des finances et de la santé

M. Alain Ribaux, conseiller d'État, chef du Département de la justice, de la sécurité et de la culture

M. Harald Meier, senior consultant, bureau BSS, Bâle

M. Pierre Leu, chef du Service des communes

Neuchâtel, le 7 mai 2021

Sommaire

1. Introduction

M. Laurent Kurth

2. Analyse détaillée de la situation

- Les constats liés au système péréquatif
- La question des charges liées à l'altitude
- Les autres constats relatifs à la solidarité cantonale

M. Harald Meier

M. Pierre Leu

3. Appréciation générale du Conseil d'État

- Constat général
- Mesures effectives et perspectives

M. Laurent Kurth

M. Alain Ribaux

4. Démarche proposée par le Conseil d'État

M. Laurent Kurth

1. Introduction

Laurent Kurth

Conseiller d'État, chef du
Département des finances et de la
santé

Introduction

- La péréquation financière intercommunale:
 - Un outil récemment réformé au service de la solidarité et de la cohésion cantonale.
 - Une évaluation externe pour répondre à la motion 19.124.
- Une approche élargie à l'ensemble du système de solidarité.

2. Analyse détaillée de la situation:

- Évaluation de la péréquation
- Question des charges liées à l'altitude

Harald Meier

Senior consultant, bureau BSS, Bâle

Évaluation de la péréquation

Question des charges liées à l'altitude

- Présentation du bureau BSS

2. Analyse détaillée de la situation:

- Autres constats liés à la solidarité cantonale

Pierre Leu
Chef du Service des communes

Autres constats liés à la solidarité cantonale (1)

- Coût réel des prestations sociales:
 - Montagnes 2347.- / habitant
 - Autres régions 1541.-/ habitant
- Transfert de CHF **806.-/hab.**
ou **42.5 millions** vers les Montagnes

Autres constats liés à la solidarité cantonale (2)

- Impôt cantonal perçu:
 - Montagnes 3759.- / habitant
 - Autres régions 5196.- / habitant
- Participation inférieure des Montagnes au ménage cantonal: **1437.-/hab.**
ou **78.4 millions**

Autres constats liés à la solidarité cantonale (3)

- Au total, effet des mécanismes de solidarité (impôt + prestations sociales) favorable aux Montagnes à hauteur de **120.9 millions**.
- De plus:
 - Dépenses de santé plus élevées dans les Montagnes (pyramide des âges).
 - Couverture des dépenses de transports publics nettement plus faible dans les Montagnes.
 - Transferts supplémentaires estimés à **plusieurs dizaines de millions** de francs

3. Appréciation générale du Conseil d'État:

- Constat général

Laurent Kurth

Conseiller d'État, chef du
Département des finances et de la
santé

Constat général

- Un système de solidarité cohérent, efficace et juste.
- Des transferts importants et favorables aux Montagnes
- Un constat posé: un développement entravé
- Un défi pour la région et le canton

3. Appréciation générale du Conseil d'État:

- Mesures effectives et perspectives

Alain Ribaux

Conseiller d'État, chef du
Département de la justice, de la
sécurité et de la culture

Mesures effectives (1)

- Ligne directe Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds
env. 1.2 mia.
- Contournements routiers du Locle et de La Chaux-de-Fonds
env. 1.2 mia.
- Localisation de l'administration cantonale (pôles «Culture, patrimoine et architecture» et «Emploi et formation»)
150 EPT
- Ministère public (parquet général et régional)
- Data center, centre Pierre-Coullery, etc.

Mesures effectives (2)

- Pôle de développement économique cantonal au Crêt-du-Loche
- Soutien appuyé à l'agriculture et à l'économie laitière des communes d'altitude
- Compensation des charges de centre favorable aux deux villes du Haut
- Impôt des frontaliers non-harmonisé
- Et également implantation d'institutions publiques (Prevoyance.ne, TransN, Vadec, VITEOS)

Perspectives

- Une nécessité d'aller plus loin en renforçant les dynamiques de prospérité
- Perspectives:
 - Soutien aux projets liés à la «Capitale culturelle suisse»
 - Création d'un centre cantonal des archives
 - Participation au financement courant du MIH, en tant que centre de compétence

4. Démarche proposée par le Conseil d'État

Laurent Kurth

Conseiller d'État, chef du
Département des finances et de la
santé

Démarche proposée

- Classer la motion 19.124
- Définir en partenariat avec les autorités les contours d'un programme de développement pour la région
- Synthèse des pistes identifiées par le Conseil d'État:
 - Développement: appuyer le positionnement stratégique de la région des Montagnes (Culture et Patrimoine)
 - Valoriser l'urbanité et les espaces publics
 - Renforcer, cas échéant, certains mécanismes péréquatifs (IPM, taxe sur les véhicules)

5. Conclusion

Laurent Kurth

Conseiller d'État, chef du
Département des finances et de la
santé

Conclusion

- Système actuel de péréquation solide, efficace, juste et généreux
- Remise en question (initiative) longue et vraisemblablement moins favorable
- Importants transferts actuels du système de solidarité traduisent des dynamiques entravées
- Situation financière des communes d'altitude = autre symptôme de ces difficultés
- Plusieurs initiatives déjà prises en faveur d'une meilleure dynamique
- Volonté cantonale affirmée de s'allier aux autorités régionales en faveur d'un développement plus favorable
- Espace cantonal unique = aussi développement régional cohérent et équitable

Questions ?

Réponses !